



Communiqué de presse – mercredi 3 février 2021

Nomination à l’UJM de Camille GALAP, administrateur provisoire, suite à la démission des deux tiers du conseil d’administration

Suite à la démission des deux tiers du conseil d’administration de l’Université Jean Monnet Saint-Étienne entraînant la fin de mandat des instances et de la Présidente, Michèle COTTIER, Monsieur Camille GALAP, est nommé administrateur provisoire ce mercredi 3 février 2021.

M. Camille GALAP a pour mission de piloter l’établissement dans tous ses projets afin de répondre aux enjeux de développement à court et moyen terme et de mettre en place le processus électoral pour le renouvellement des conseils de l’Université et installer une nouvelle gouvernance dans les mois à venir.

M. Camille GALAP a occupé pendant 7 ans la fonction de Président de l’Université du Havre. De 2007 à 2012, il a été Vice-Président en charge de la vie étudiante et des questions sociales à la Conférence des Présidents d’Université, période durant laquelle il a suivi des dossiers d’importance comme le handicap, le sport à l’université, la reconnaissance de l’engagement étudiant et la mise en place du 10^{ème} mois de bourse. Il est Professeur des Universités en Biologie des Organismes. Son parcours l’a ensuite amené à être Recteur de l’Académie de Guadeloupe de 2015 à 2018. Il est actuellement Conseiller de Sites et d’Établissements à la DGESIP. Il prend aujourd’hui ses fonctions d’administrateur provisoire à l’Université Jean Monnet Saint-Étienne.

Contacts presse :

Anne-Claire LEAUTHIER - 06 37 37 97 21
anne.claire.leauthier@univ-st-etienne.fr

Sonia CABRITA - 07 87 69 29 29
sonia.cabrita@univ-st-etienne.fr